

International Review of Community Development

Revue internationale d'action communautaire



Formation pour les chômeurs, nouveau souffle de l'éducation permanente

Training for the unemployed: new perspectives for continuing education

La formación para los cesantes, un nuevo aliento de la educación permanente

Catherine Mougenot et Claire de Pierpont

Numéro 9 (49), printemps 1983

Éducatrices permanentes en mouvement ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034716ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034716ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mougenot, C. & de Pierpont, C. (1983). Formation pour les chômeurs, nouveau souffle de l'éducation permanente. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (9), 66-75.
<https://doi.org/10.7202/1034716ar>

Résumé de l'article

Au moment où la crise économique s'approfondit, des centres de formation pour chômeurs axés sur la remise à niveau des connaissances font leur apparition. Après une présentation de ces centres, des hypothèses de travail permettent d'interroger et d'en comprendre le projet pédagogique en fonction des objectifs du public, du statut qu'y occupent les formateurs et des contraintes institutionnelles qui constituent l'environnement de ceux-ci.

Si l'action des centres de formation pour chômeurs apparaît comme un créneau en pleine phase de constitution, ils oscillent entre trois modèles d'action et d'organisation qui renvoient soit au travail social, soit à l'enseignement, soit à la lutte sociale. Cette oscillation tient compte tant des modèles théoriques auxquels se réfèrent les agents porteurs du projet que des organisations qui les encadrent.

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Formation pour les chômeurs, nouveau souffle de l'éducation permanente

C. Mougenot, C. de Pierpont

Le contexte de création

Avec la crise économique qui se prolonge, augmentent non seulement le nombre de chômeurs indemnisés (c'est le seul indicateur dont on dispose officiellement), la durée moyenne du chômage, mais aussi le nombre de chômeurs non indemnisés, c'est-à-dire ceux qui n'émargent pas de l'Office national de l'emploi (ils sont demandeurs d'emploi, mais sans allocations) ; exclus du système scolaire, ce sont des jeunes le plus souvent qui n'existent plus socialement.

C'est la sélection par la qualification qui s'accroît et se durcit : les chômeurs les plus qualifiés trouvent un emploi ou, au moins, ont accès à une formation officielle¹. Les autres se marginalisent de plus en plus.

Ce sont aussi des processus de disqualification qui se mettent en place : C.M.T. et C.S.T.² : les emplois dits « convenables » se perdent. La Belgique présente de plus en plus l'image d'un pays dont l'emploi est en voie de sous-développement.

De fait, la crise c'est non seulement un nombre de travailleurs de plus en plus nombreux qui perdent leur emploi, mais aussi tout un processus de disqualification et de marginalisation sociale qui s'installe.

C'est dans ce contexte que se créent des centres de formation pour chômeurs, en particulier, axés sur la « remise à niveau des connaissances ». La remise à niveau s'adresse à un public déjà scolarisé, ne fût-ce que faiblement et doit donc être distinguée des cours d'alphabétisation. Faute de ne pouvoir contribuer que

très faiblement à la création d'emplois, les groupes alternatifs et officiellement, les deux organisations syndicales, socialiste (F.G.T.B.) et chrétienne (C.S.C.), se rabattent sur la formation ou sur la pré-formation dont l'objet est de permettre l'accession à une formation de l'Office national de l'emploi (O.N.Em.).

C'est la crise qui crée les conditions d'un pareil repli stratégique, mais qui en assure aussi les conditions de viabilité (où l'instable s'instaure dans une sorte d'état permanent) : avec le temps, bon nombre d'intellectuels sont eux aussi marginalisés sur le marché du travail, donc plus disponibles pour des projets alternatifs. Chômeurs remis au travail, cadres spéciaux temporaires (en grande partie) voire même dans une situation plus réduite encore, du pointage quotidien³, tels sont les cadres de formation pour des chômeurs plus démunis qu'eux.

L'objectif de cet article est de présenter brièvement⁴ les centres de formation pour chômeurs en Wallonie, mais aussi de tenter de cerner leur projet pédagogique ou plutôt les conditions de production de ces projets.

Présentation des centres de formation pour chômeurs

Présenter les centres de formation pour chômeurs⁵ en région wallonne, est apparemment simple, car leur création est récente et leur nombre

limité : trois grands centres dans trois des principales villes wallonnes (la F.U.N.O.C. à Charleroi, « Canal Emploi » à Liège, R.T.A. à Namur). Plus récemment, dans le courant de l'année 82, D.E.F.I.S. se constitue à Bruxelles et un premier groupe de formation pour chômeurs indemnisés se crée en octobre à Arlon.

On va le voir, le nombre limité des centres et leur création récente ne permet pas pour autant de poser simplement la question de leur projet pédagogique. Ces cycles de formation pour chômeurs ont déjà toute une histoire dans la mesure où il n'est pas neutre ou indifférent socialement de créer cet enseignement marginal pour marginaux. Instaurer un enseignement de la deuxième chance, c'est toute une façon de se situer par rapport à l'enseignement traditionnel, à ses enseignants et à ses étudiants. C'est rouvrir ou prolonger le débat sur la définition des exclus, sur leur condition de marginalisation. C'est aussi se placer dans un certain type de rapport institutionnel et sur un marché de la formation dominé ; c'est encore déceler si on n'est pas en présence d'un tournant — volontaire ou non — dans la trajectoire sociale des animateurs. Toutes ces déterminations sociales ou cette histoire antérieure vont conditionner les nouveaux projets pédagogiques.

La F.U.N.O.C.

(Formation pour l'Université ouverte de Charleroi)

La F.U.N.O.C. est une A.S.B.L. créée en 1977, coprésidée par le secrétaire régional de la F.G.T.B. et le secrétaire régional du M.O.C. (Mouvement ouvrier chrétien), mais dont le conseil d'administration compte aussi des élus locaux, des mandataires communaux, des représentants des mouvements d'éducation populaire, des enseignants progressistes, des animateurs culturels, etc⁶.

Durant les années 78-80 se sont mis sur pied les premiers groupes de formation de mise à niveau (d'autres formations existant déjà auparavant) et depuis lors, près de 450 chômeurs ont ainsi été touchés par cette initiative pédagogique.

Les modes de subsidiation de la F.U.N.O.C. sont l'Éducation nationale (pas de façon constante), la Communauté française, la ville de Charleroi, le Fonds social européen et le ministère de l'Emploi et du Tra-

vail (C.S.T.). Elle compte aujourd'hui 15 formateurs à contrat normal plus une dizaine de C.S.T.

La F.U.N.O.C. travaille en collaboration avec le groupe T.E.A.C. (Télévision, Éducation, Art et Culture) pour tout ce qui concerne les moyens pédagogiques audio-visuels.

R.T.A. (Radio, Télévision, Animation)

Le projet actuel de R.T.A. s'est greffé sur une réalisation de télévision communautaire qui débuta en 75-76. Soutenues par la R.T.B.F. et les Facultés Notre-Dame de la Paix (Namur), les émissions furent d'abord diffusées dans l'ancienne commune de Jambes, maintenant étendues à toute l'entité de Namur.

En 81 eut lieu le premier cycle de formation pour chômeurs. R.T.A. est constitué conjointement par les deux organisations syndicales et leur organisation propre (Centre d'information et d'éducation populaire, Association Travail, Amitié, Culture).

Le groupe R.T.A. ne s'adresse pas exclusivement aux chômeurs indemnisés, mais aussi à des ménagères ou à des personnes orientées par le Centre public d'aide sociale. Il est soutenu financièrement par le Fonds social européen, le ministère de la Communauté française et indirectement par le ministère de l'Emploi et du Travail (sous la forme d'un C.S.T.). Il comprend actuellement 10 animateurs permanents et 12 C.S.T.

Canal Emploi

L'idée de Canal Emploi s'est aussi développée à partir d'un programme de télévision d'éducation permanente (1976). Participent à ce projet le Foyer culturel Sart Tilman, l'Université de Liège, la F.G.T.B., la C.S.C., le Comité subrégional de l'emploi de Liège-Huy, des représentants patronaux.

En 1979 débute le premier stage (durée : un mois) : il concerne 40 participants ; depuis, plus de 1 000 stagiaires sont passés par une formation qui s'est allongée (deux mois). Elle comprend des activités d'alphabétisation et des groupes de préformation. Le regroupement s'opère par publicité dans les milieux fréquentés par les chômeurs, mais surtout à partir des listes de l'O.N.Em. Il n'est pas nécessaire

d'être demandeur d'emploi indemnisé. Les moyens financiers proviennent du Fonds social européen, des Affaires wallonnes, de la Communauté française, de l'Éducation nationale, du Comité subrégional de l'emploi et de l'Université de Liège.

D.E.F.I.S. (Association pour le développement, l'emploi, la formation et l'insertion sociale)

D.E.F.I.S. créée plus récemment (en s'appuyant d'ailleurs sur la coordination avec les trois autres organisations soeurs) a pourtant une particularité : D.E.F.I.S. est une association d'initiatives de formation existantes (certaines ayant plus de 10 ans) constituée avec l'appui des deux organisations syndicales et de deux universités (U.C.L. et U.L.B.). D.E.F.I.S. veut susciter une dynamique en renforçant les activités des groupes de base qui le composent, tout en développant ses propres projets ; ces derniers ont une envergure que les groupes constitutifs ne peuvent pas nécessairement atteindre isolément. D.E.F.I.S. réunit ainsi 14 groupes de base outre ceux qui sont apparentés aux organisations syndicales⁷.

Le public touché est par conséquent beaucoup plus voué et totalement lié à l'insertion sociale des groupes de base où les chômeurs indemnisés sont représentés d'une façon moins dominante.

Les ressources de D.E.F.I.S. sont liées aux frais de fonctionnement propres à chaque groupe (en moyenne 100 000 F qui leur viennent du ministère de la Communauté française. Cette mise est parfois doublée par le Fonds social européen).

D.E.F.I.S. introduit un projet de 150 C.S.T. dans la perspective de créer des emplois durables. Actuellement, elle regroupe environ 200 animateurs. La plupart de ceux-ci fonctionnent sur la seule dispense de pointage.

À Arlon

À Arlon, le centre d'éducation permanente et de promotion sociale des travailleurs, secrété par la F.G.T.B., vient de mettre en place un premier groupe de chômeurs en formation (15 personnes structurées autour de deux animateurs C.S.T.). Le projet est actuellement financé par les fonds propres de l'asso-

ciation et dans le cadre du C.S.T. Une extension de celui-ci est attendue dans le but de répondre aux 250 demandes exprimées dans l'ensemble de la province. Les stagiaires sont chômeurs indemnisés, mais ne sont pas nécessairement liés à la F.G.T.B., même si dans un premier temps la publicité a été organisée à partir de cette organisation syndicale.

Questions utiles...

Tout l'intérêt de la pratique accumulée par les différents groupes de travail depuis parfois plusieurs années ne peut justifier l'absence d'un regard critique sur ces expériences ou plutôt la proposition d'une série de questions utiles qui permettent de mieux apprécier tant l'intérêt des situations que les limites qu'elles portent parfois en elles.

C'est ce que l'on veut suggérer ici en proposant une série d'hypothèses ou encore en soulignant un ensemble de liaisons qui permettent une meilleure compréhension du projet pédagogique de chacun des groupes. Projet qui se construit en fonction des objectifs, du public, des animateurs et des contraintes institutionnelles.

*Certification, qualification...
ou apprentissage du doute...*

C'est un peu une tautologie que d'annoncer que le rapport pédagogique instauré dans les groupes de formation dépend des objectifs poursuivis par chacun d'eux. Et pourtant, le débat qui précise les objectifs et les méthodes adoptées est un débat qui différencie les groupes et même qui ne suscite pas toujours l'unanimité en leur sein.

Si pour ceux-ci, l'objectif principal est l'acquisition par les stagiaires d'un certain nombre de savoirs (connaissance) et de « savoir-faire » (processus et mécanismes plus techniques) définis de façon plus ou moins précise selon le projet pédagogique, la question de la finalité de la formation dispensée par les animateurs et entreprise par les chômeurs est loin d'être résolue pour les uns comme pour les autres. En effet, que peut-on offrir aux personnes marginalisées privées d'emploi ? Une qualification professionnelle objectivée sous forme de titre (certificat) ? Une forma-

tion de base (alphabétisation — remise à niveau des connaissances dites élémentaires) ou une formation plus spécialisée qui ouvre respectivement l'accès à une autre formation ou à un examen officiel ou encore une formation à la compréhension de son environnement et à une prise en charge de son insertion sociale?...

Les groupes qui agissent sur le terrain ne se répartissent pas de façon homogène par rapport à ces objectifs. Certains, en raison, soit de la complémentarité des divers objectifs, soit encore de leurs hésitations par rapport à ceux-ci, en adoptent deux ou trois.

C'est ainsi que les grands centres situés dans les villes (Canal Emploi, D.E.F.I.S., F.U.N.O.C., R.T.A.) accordent, à des degrés divers, une importance aux objectifs liés à l'accès à d'autres formations et à la compréhension des mécanismes économiques, sociaux et culturels dans une démarche qui vise une certaine autonomie et une recherche d'identité pour le chômeur. L'objectif du stage de « Remise à niveau des connaissances » à Canal Emploi est de mener auprès des travailleurs sans emploi « une action d'information et de formation qui doit leur permettre de s'insérer au mieux dans la réalité sociale et économique de la région liégeoise et les rendre aptes à s'inscrire dans les cours de formation organisés par le bureau régional de l'O.N.Em. ou par une autre institution⁸ » ; D.E.F.I.S. et la F.U.N.O.C. sont plus précis en défendant respectivement l'idée que la formation « [...] n'est donc pas vue comme une fin en elle-même, mais comme un moyen mis au service des groupes et des individus marginalisés et exclus pour se débrouiller, se défendre et si possible transformer leurs conditions d'existence⁹ » ; l'objectif est alors de « permettre aux gens de pouvoir mieux comprendre les mécanismes sociaux, de pouvoir s'y situer et d'agir sur eux¹⁰ ».

L'expérience d'Arlon, la dernière-née, veut permettre une meilleure insertion dans la réalité sociale et économique de la province de Luxembourg et « rendre les chômeurs plus [...] aptes à s'inscrire dans les cours de formation organisés par le bureau régional de l'O.N.Em. ou autres institutions¹¹ ». Au-delà de ces objectifs, elle se différencie des autres groupes par la volonté de préparer à un examen officiel ; le centre décerne un certificat justifié comme « [...] très utile pour démontrer auprès des services de l'O.N.Em. une volonté à rechercher un emploi¹² »

sans prétendre pour autant garantir un titre : « le projet est néanmoins à différencier de la formation professionnelle en ce sens qu'il n'offre pas une « qualification » reconnue comme telle¹³ ».

À la base de ce débat, la question fondamentale est de savoir si on peut prétendre, par ces objectifs, fournir un emploi aux chômeurs. Chacun des groupes, en privilégiant une réponse plutôt qu'une autre, n'échappe pas pour autant à des contradictions et à des doutes concernant la réponse à apporter à la question.

La préparation plus ou moins explicite à un examen officiel par le groupe d'Arlon et le souhait de la coordinatrice à la F.U.N.O.C. de « permettre aux gens d'être mieux armés pour retrouver un emploi « éventuel¹⁴ » tendent à démontrer que certaines des formations ne rejettent pas cette dimension de leur projet pédagogique. Si d'autres groupes ne se définissent pas apparemment aussi explicitement sur la question, D.E.F.I.S., au contraire, se prononce contre toute mystification ou illusion à donner aux chômeurs. Mais, être clair quant au fait que la formation ne fournit pas un emploi, ne comporte-t-il pas un risque de démobilisation du public qui a souvent, en dernière analyse, une demande prioritaire de recherche d'emploi ? Ne compromet-on pas par ce discours l'attrait de la formation ou son caractère largement désiré ?

Ces divers projets pédagogiques produisent également des logiques spécifiques qui président au fonctionnement, au choix du contenu et des méthodes pédagogiques des différentes formations.

De ce débat qui précise les objectifs découlent à la fois le choix des méthodes utilisées et le rapport pédagogique entretenu. Si, par exemple, un des objectifs de la formation est de préparer les chômeurs à des problèmes « d'école » (préparation à un examen officiel de l'État, par exemple), les animateurs sont portés à organiser leur enseignement selon des méthodes plus scolaires (matière, contrôles...) et dans un rapport pédagogique lui aussi scolaire (neutralité et distance pédagogique...).

À l'opposé, les groupes qui prennent une distance par rapport aux systèmes d'enseignement traditionnel développent, avec des aménagements propres, une « pédagogie du projet », comme par exemple à R.T.A. Cette orientation se caractérise par un décloisonnement des matières et par un travail en groupe.

Entre ces deux extrêmes, les formations naviguent, maniant le compromis avec l'intention de res-

pecter la demande du stagiaire (voire de l'aider à l'exprimer), mais en lui fournissant aussi des connaissances « élémentaires » (définir ce qui est élémentaire, c'est déjà tout un débat...). C'est le compromis entre le projet construit et le projet induit au sein d'un même groupe de formation (dans le cas de R.T.A. par exemple). Ce qui semble caractériser le débat sur les objectifs, c'est l'hésitation, le balancement entre ces deux pôles du savoir proposé par l'institution et la demande du public ; mais le public, est-il bien défini ?

La mouvance du public

L'appellation apparemment simple de « formation pour chômeurs » est loin de recouvrir un public homogène. Même si le chômage affecte surtout certaines couches sociales, le monde des chômeurs est loin d'être uniforme. Il s'agit d'un public mouvant, dont la définition est pourtant cruciale pour l'organisation de la formation elle-même.

La F.U.N.O.C. constate : « Ce public n'est pas spontanément demandeur de formation, ni enclin à participer à la vie des institutions, mais, dès qu'une offre structurée de formation est faite, elle rencontre un intérêt certain. Cet intérêt se développe, se maintient, se précise tout au long de la formation. » Il s'agit bien « de faire surgir des capacités d'innovation et d'organisation chez un public particulièrement défavorisé ». Pour D.E.F.I.S., cette façon de poser le problème ne va pas de soi : en procédant de cette manière, ne recrée-t-on pas une sélection parmi les marginaux, où ceux qui cumulent le plus de handicaps ne seront en fait le public d'aucune activité de formation. Aussi le groupe bruxellois se propose-t-il d'échapper à ce risque en recommençant toujours des cycles de formation » les plus élémentaires avec les plus démunis ».

En fait, beaucoup de groupes réduisent leur champ d'intervention en limitant leur public cible, ce qui leur permet d'adopter plus clairement des objectifs à un groupe mieux défini en termes de déterminations sociales, voire de handicaps. Aussi, dans de nombreux cas, les formations s'adressent-elles à des personnes qui n'ont pas terminé le cycle inférieur du secondaire, et parfois, encore plus restrictivement, du secondaire professionnel (y compris des gens ayant seulement accompli des études primaires) ; d'autres s'adressent plus explicitement aux jeunes de 16 à 20

ans, souvent marginalisés socialement. Un groupe vise un public de jeunes femmes immigrées ayant terminé un cycle d'études professionnelles, mais marginalisées pour des raisons culturelles. Ces choix des publics visés sont faits de manière à être plus efficaces, en s'attaquant à des contraintes et à des problèmes plus précis.

Peut-on en effet justifier la définition du public par les seuls critères de bonne volonté (« formation élémentaire pour les plus démunis ») ou d'efficacité pédagogique (public homogène, etc.) ? L'enjeu est en fait ailleurs : il apparaît bien, dans tous les cas, que c'est l'offre qui crée la demande, mais que celle-là s'organise en fonction des opportunités locales ou conjoncturelles. Ainsi, le public des « immigrés » est-il un public « naturel » à Bruxelles ! Il s'agit donc là de fédérer et d'organiser les nombreuses initiatives (souvent bénévoles) d'alphabetisation. Le groupe sans cesse croissant des chômeurs constitue un public cible pour la formation permanente ; c'est un nouveau champ, jusqu'à présent largement inoccupé. Mais les enjeux sur lesquels la formation est censée intervenir sont peu clairs. La « remise à niveau » apparaît alors comme une sorte d'objectif minimal, relativement neutre socialement, et qui peut satisfaire tous les intervenants.

Préciser ainsi le public, c'est aussi assurer des conditions de viabilité plus grandes à la formation que ce soit au niveau du nombre de personnes à atteindre (d'où l'utilité des fichiers O.N.Em. qui par leur côté contraignant — « être tenu de venir à l'information sur la formation » — sont plus efficaces que les autres modes de recrutement) qu'à celui des qualités des personnes à atteindre (par exemple les critères d'attribution des subsides du Fonds social européen¹⁵). De fait, tous les groupes sont ouverts aux personnes privées d'emploi, qu'elles soient ou non indemnisées par l'O.N.Em. Pratiquement, recruter de façon dominante des chômeurs indemnisés, c'est se garantir la viabilité du groupe sous deux formes : quant au nombre et quant à sa régularité. Ceci explique les sélections qui s'opèrent d'elles-mêmes dans certains groupes. Les personnes exclues (ou n'ayant jamais obtenu) des allocations de chômage sont encore plus marginalisées par rapport aux réseaux de recrutement. De plus, cette catégorie de gens (les hommes en particulier) ne peuvent se permettre de « prendre le temps » de la formation.

Ainsi la formation de « remise à niveau » apparaît bien comme une sorte de « travail social » (s'occuper des défavorisés) en direction d'un groupe particulier d'exclus¹⁶ qui seront eux-mêmes classés selon les opportunités financières ou selon des critères d'efficacité pédagogique.

Les animateurs

Pour les stagiaires, le constat est clair : leur passage dans l'enseignement de la première chance qui s'est soldé par un échec ou par une durée volontairement écourtée (même si la décision ne vient pas de la personne elle-même) conditionne de façon déterminante ce nouvel essai de mise à niveau ou de remise à niveau des connaissances.

En ce qui concerne les animateurs, la façon dont ils ont « abouti » dans ce deuxième réseau d'enseignement est logiquement tout aussi déterminant du rapport pédagogique instauré. On ferait ici volontiers l'hypothèse qu'il existe au moins trois types de référents antérieurs qui influencent nécessairement la dynamique pédagogique en cours.

- D'abord, l'animateur diplômé qui, par la force des choses, remet en cause l'accessibilité de l'enseignement traditionnel sans pour autant remettre en cause ni son fonctionnement, ni sa légitimité.

Pour celui-ci, l'itinéraire pédagogique auquel il s'est lui-même astreint, c'est-à-dire les méthodes et les programmes pédagogiques auxquels il a été confronté, sont ceux qu'il aspire à dispenser. Le rapport pédagogique instauré sera d'autant plus posé en termes « d'école » que le niveau des chômeurs et l'organisation matérielle de la formation le permettent. Il peut rencontrer la demande de la part des chômeurs d'un enseignement plus explicite, tant dans son contenu que dans ses méthodes et, paradoxalement, il comporte un risque de recréer les mêmes accidents (abandons) que dans l'enseignement de la « première chance ». Le rapport pédagogique scolaire a d'autant plus de chances de se produire que l'animateur est privé, totalement ou partiellement, d'expérience professionnelle antérieure et/ou est privé des outils critiques qui en auraient permis l'explicitation.

- Ensuite, l'animateur diplômé qui remet en cause l'enseignement traditionnel tant dans son mode

d'accès que dans son objet : la critique des méthodes traditionnelles est souvent sévère, encore qu'elle n'aille pas jusqu'à remettre en cause les mécanismes de production d'un titre qui rend cette critique d'autant plus légitime. Pour ceux-ci, un projet pédagogique alternatif est la seule voie pour des personnes (les participants potentiels à ce type de formation) déjà lourdement sanctionnées par le système traditionnel. Ces enseignants, d'où viennent-ils ? Marginalisés sur le marché de l'enseignement traditionnel, ils ont plus ou moins volontairement perdu leur emploi antérieur. Cette catégorie de formateurs forme la plus grande partie des enseignants dans ces formations pour chômeurs.

- Enfin, l'animateur qui n'a jamais eu ni titre, ni place dans le système d'enseignement. La pratique d'un enseignement alternatif a d'autant plus de poids qu'elle est la seule possible, et la seule qui le légitimise.

Ces deux derniers types de rapport pédagogique, s'ils passent nécessairement par la critique des systèmes traditionnels, peuvent se heurter à l'attitude plus conformiste de certains stagiaires.

Cette typologie des formateurs, même schématisée¹⁷, suggère que c'est surtout l'antériorité scolaire et professionnelle de ceux-ci qui détermine les orientations pédagogiques des groupes. R.T.A. aborde ce sujet en expliquant certaines des hésitations du travail de formation à partir des conditions fort inégales de maîtrise du projet par les formateurs. Mais ce faisant, on reste dans le « présent » sans énoncer les déterminations qui peuvent susciter pareille hétérogénéité.

Mais dans le discours des animateurs, seuls deux types de problème sont posés explicitement : des problèmes pédagogiques et des problèmes de statut. Les premiers sont liés au groupe, à son hétérogénéité parfois, aux moyens dont disposent les participants, à leurs aspirations ; ils amènent les animateurs à se poser concrètement différentes questions : comment dépasser la demande parfois limitée des stagiaires ? Comment la faire aboutir à une meilleure appréhension des choses (via des outils de qualification ou des outils de compréhension) ? Comment aborder des sujets qui, par dégoût ou par lassitude, ne sont plus attrayants ? Comment dépasser la seule demande sociale (être ensemble) de certains participants ? Comment gérer un travail collectif et des demandes indivi-

duelles ? Comment réadapter certains projets à des groupes inégaux ? Quant aux problèmes liés à la précarité du statut des animateurs, ils sont clairement définis et exprimés de façon presque unanime ; ceci implique les actions en cours pour obtenir, dans un premier temps au moins, des emplois de C.S.T. (ou leur renouvellement), voire, à terme, des emplois durables.

Cette précarité du statut de l'animateur abondamment rappelée est souvent ambiguë : elle est l'occasion d'une plus grande connivence entre enseignants et enseignés, mais peut-être aussi la raison de découragement et de désengagement de ces formateurs. Certains groupes se plaignent également des aidants « occasionnels » qui sont les bienvenus, mais souvent la cause d'une grande désorganisation. Tous les organisateurs de centres sont unanimes : pour assurer un travail pédagogique de qualité, les animateurs devraient pouvoir compter sur un emploi stable, faute de quoi les projets sont constamment hypothéqués.

Pour la majorité des animateurs, les préoccupations immédiates dominent donc : trouver à garantir un statut (c'est-à-dire un emploi) et assurer un fonctionnement pédagogique quotidien. Certains semblent bien tentés par d'autres expériences telles que les cellules de l'emploi (forme d'organisation des travailleurs en cas de licenciement collectif et qui débouchent à l'occasion sur des tentatives de formation — reconversion — création d'emplois qui ont forcément un caractère conflictuel). Mais la logique institutionnelle semble ramener toute la réflexion au seul problème de la pratique de la formation elle-même : faute de finalités autres que la remise à niveau, il ne reste aux animateurs qu'à tenter de s'imposer — de manière précaire — comme des enseignants.

Le groupe porteur d'un contexte institutionnel

Il est important de voir comment le groupe est soutenu (ou non) par une organisation ou une institution officielle et comment cette liaison peut aussi intervenir dans la définition du projet pédagogique.

Avec la crise économique qui perdure, les formations de chômeurs sont, sans nul doute, porteuses d'enjeux institutionnels et politiques importants. Ces enjeux ont été perçus, à différents degrés, par diverses instances du monde politique et socio-culturel : mou-

vements ouvriers socialistes et chrétiens, mouvements syndicaux et d'éducation permanente, milieux universitaires, pouvoirs locaux (mandataires communaux...), Office national et Comité subrégional de l'emploi, divers ministères (Emploi et Travail, Communauté française...), Commission des communautés européennes...

Ces organisations et institutions officielles constituent un appui presque inévitable pour tout projet visant à se placer sur l'échiquier de la formation des chômeurs. « Passage obligé » pour la reconnaissance sociale de l'expérience, les moyens matériels et les modèles pédagogiques qu'elles apportent.

Les liens qui existent entre ces diverses organisations et les groupes de formation ou, autrement dit, leur implication institutionnelle et politique, doivent faire l'objet d'éclaircissements. Incontestablement, ils structurent le pouvoir organisateur des groupes, en expliquant certains moyens matériels (location de locaux, aide au recrutement, subsides) et aussi certains modèles pédagogiques proposés (en fonction de leur expérience).

Il faut souligner le caractère ambigu de tels apports tant par les contraintes que par les ouvertures dont ils sont porteurs. Ainsi, par exemple, les organisations syndicales en étant partie prenante dans le pouvoir organisateur délèguent leur autorité en apportant leurs poids politique à la reconnaissance sociale des groupes de formation et des moyens matériels, voire une collaboration pédagogique (à travers les cellules de formation, par exemple).

Par ailleurs, si certains liens existent entre organisations syndicales et formations, d'autres n'existent apparemment que d'une façon embryonnaire, voire sont inexistants : le recrutement des participants aux formations via les organisations syndicales apparaît faible (6 % des stagiaires pour la F.U.N.O.C. pour l'année 1981), exception faite quand il ne s'exerce que par ce créneau comme à Arlon.

Après la formation, les liens restent apparemment ténus ; confrontée au caractère de parenthèse pédagogique que prend souvent la formation, la coordinatrice à la F.U.N.O.C. s'interroge sur la nécessité « d'organiser systématiquement des contacts avec des organisations et associations afin d'installer ainsi des relais utilisables par les participants après la formation¹⁸ ».

Si les syndicats — et leurs organismes de formation — apparaissent comme les grands organisateurs,

il faut noter la présence discrète des universités dans tous les cas observés : elles semblent jouer un rôle effacé, d'observateur, à travers leurs propres organismes de formation permanente (F.O.P.A. à l'U.C.L., par exemple), comme si elles étaient en attente d'un marché mieux défini.

Autre exemple du lien institutionnel : une convention signée avec l'O.N.Em. Outre l'avantage qu'elle apporte en augmentant les possibilités de toucher un public important (liste des chômeurs, journée d'information...) ou encore en accordant des dispenses de pointage pour les formateurs et pour les chômeurs, elle interfère dans la définition du projet pédagogique. Interférence qui peut se traduire soit dans une réduction du champ d'intervention à un niveau de préformation afin de ne pas concurrencer les formations professionnelles de l'O.N.Em., soit dans l'expression d'une illusion donnée aux chômeurs quant à leur (ré)insertion sur le marché du travail à la suite de cette formation.

Quant aux subsides, ils sont donnés sous certaines conditions en matière de public cible ou de contenu de formation, et, conditionnent, par là même, les objectifs pédagogiques.

À un autre niveau existe ou n'existe pas (vide pédagogique) pour les groupes de formation un ou plusieurs modèle(s) pédagogique(s) de référence. Modèles pédagogiques qui occupent une position de « miroir » (réfléchi) en face duquel les groupes peuvent se situer. Ce miroir peut être une association soeur qui a l'avantage d'avoir accumulé un certain capital de savoir et de savoir-faire en relation avec la formation d'un public similaire. C'est, par exemple, le cas de D.E.F.I.S. qui, de par sa jeunesse (1982), a pu se situer par rapport aux formations déjà existantes en Wallonie (Canal Emploi, F.U.N.O.C.).

Ce modèle pédagogique peut encore être interne à une organisation qui occupe parallèlement une place sur un autre terrain de formation. On fait référence, ici, aux cellules de formation, par exemple, à Glaverbel (F.U.N.O.C.) ou à Cavell (D.E.F.I.S.) plutôt centrées sur la reconversion-formation et qui traînent souvent derrière elles tout un passé plus ou moins proche de luttes syndicales¹⁹.

Tout se passe comme si les formations pour chômeurs constituaient une occasion de redéfinir le champ de l'éducation permanente à partir de trois pôles : le pôle syndical, le pôle universitaire et le pôle

économico-social des institutions chargées de gérer le chômage.

Les modèles sous-jacents

L'action des centres de formation pour chômeurs apparaît comme un créneau en pleine phase de constitution et comme un lieu de convergence de différents champs avec des acteurs apparents, mais aussi des acteurs potentiels. D'une façon générale, on peut dire que les objectifs que se fixent ces centres apparaissent en termes d'assistance aux groupes socio-culturellement défavorisés à qui on propose une aide : requalification et (ré)insertion sociale. La pratique des centres est, elle, le plus souvent décrite dans une problématique pédagogique produisant de nombreuses réflexions orales ou écrites et même des outils pédagogiques neufs. Quant à l'analyse institutionnelle/politique de la constitution et de la viabilité des centres, elle est peu présente, en tout cas dans le discours produit²⁰.

Pourtant, cette analyse est indispensable si l'on se pose la question des conditions d'existence future des actions entreprises. Pour conclure ici, simplement et provisoirement, il semble qu'il y ait au moins trois modèles d'action et d'organisation de ce travail qui traversent ces actions de formation :

- le modèle du *travail social*, de l'assistance à des personnes exclues, qui suppose une définition de leurs conditions défavorisées et de l'aide à leur apporter.

- le modèle de *l'enseignement*, encore que celui-ci puisse se fractionner en deux orientations. C'est celui de l'enseignement traditionnel qui distribue des connaissances qui ne doivent pas nécessairement être utiles immédiatement (même s'il s'agit d'un enseignement de la seconde chance) et celui de l'enseignement professionnel qui assure des qualifications ou les réactualise dans des voies plus rentables sur les marchés actuels.

- le modèle de la *lutte sociale* qui est un troisième type d'action, c'est-à-dire (re)mobiliser des personnes ou des groupes par rapport à des enjeux précis, indépendamment même, d'une approche politique ou syndicale définie au sens strict.

Ces trois modèles, plus ou moins représentés selon les cas et combinés de façons diverses, n'appar-

raissent pas au hasard ; ils dépendent des agents porteurs de projets, mais aussi des organisations qui les encadrent (sans nécessairement s'y impliquer). Qu'il s'agisse des universités, de l'O.N.Em., du Fonds social européen, des représentants du marché du travail... En fait, si ces trois modèles se combinent souvent, les questions de savoir qui détient la maîtrise des formations de chômeurs, pour quel public ou pour quel pouvoir, ne font pas pour autant l'objet de réponses précises. Quant à savoir qui conservera la maîtrise de ces formations, bien malin celui capable de le dire aujourd'hui. Peut-être du côté des universités qui ont grand besoin de se reconstituer une clientèle...

Catherine Mougenot, Claire de Pierpont
*Sociologues, Fondation universitaire
 luxembourgeoise
 Belgique*

NOTES :

¹ Il existe un réseau officiel de formation professionnelle accélérée au sein de l'Office national de l'emploi, mais il apparaît, en réalité, limité aux demandeurs d'emploi les mieux armés (il suppose une formation de base) : il donne en fait une chance supplémentaire à ceux-là. Voir l'article sur la formation professionnelle dans ce numéro.

² Toute A.S.B.L. (association sans but lucratif) peut en principe obtenir un cadre spécial temporaire (C.S.T.) dont le personnel, payé par la ministère de l'Emploi, pourra travailler, pour une durée limitée, à des tâches d'intérêt collectif. Les chômeurs mis au travail (C.M.T.) ont un statut analogue, sont employés par les organismes publics pour des durées variables, et sous des statuts précaires. Voir l'article de P. Desmarez et I. Domb dans le n° 8 de la R.I.A.C., p. 151-157.

³ Le fonctionnaire délégué du bureau régional de l'Office de l'emploi peut accorder à un chômeur une dispense de pointage quotidien, si le demandeur se met au service d'une A.S.B.L. (sans contrepartie autre que son allocation de chômage).

⁴ Tous ceux qui ont fourni des informations sur ces institutions voudront bien excuser la brièveté de ces descriptions.

⁵ L'information présentée ici a été en partie constituée sur base d'un bref questionnaire adressé à tous les centres de formation de chômeurs comprenant une activité de remise à niveau. Dans certains cas, il a été complété par une visite et des interviews.

⁶ C'est à la suite de l'impossibilité de créer une université ouverte dans la communauté francophone du pays que les auteurs du projet décidèrent de créer, sur une base régionale (à Charleroi) une structure capable de porter un certain nombre d'actions de formation qui s'inscriraient dans la logique du projet initial. Cf.

P. Demunter, L'Université ouverte de Charleroi, *Contradictions*, 1979, n° 21, p. 27-46.

⁷ Association pédagogique pour jeunes immigrés, Atelier marollien, C.A.R.A.T. (handicapés), Centrale culturelle bruxelloise, régionale F.G.T.B. Bruxelles, Centre d'alphabétisation pour immigrés, Centre d'éducation populaire André-Genot, Centre d'éducation et d'information populaire, Centre socio-culturel des immigrés de Bruxelles, Collectif alphabétisation, Centre pour l'étude des problèmes de l'emploi et du chômage (Université libre-Bruxelles), Centre médico-social pour la santé des immigrés, Culture et développement, Fédération des syndicats chrétiens bruxellois, Faculté ouverte pour enseignants, éducateurs et formateurs d'adultes (Université de Louvain), Foyer Dar al Amal, Le Grain, Le Piment, Regroupement démocratique marocain, Service social des étrangers.

⁸ Document du 07.11.1980 de Canal Emploi, cité par A. Christelbach, *Chômeurs en formation : pourquoi faire ?* Enquête exploratoire sur l'impact d'une formation à Canal Emploi, École ouvrière supérieure, Mémoire de fin d'études, 1981.

⁹ D.E.F.I.S., Association pour le développement, l'emploi, la formation et l'insertion sociale, Bruxelles, septembre 1982 (brochure de présentation).

¹⁰ Extrait des réponses au questionnaire.

¹¹ Centre d'éducation permanente et de promotion sociale des travailleurs, Présentation du stage « Remise à niveau des connaissances », Arlon, 1982.

¹² Tract « publicitaire » adressé aux chômeurs par le centre de Arlon.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Extrait des réponses au questionnaire.

¹⁵ Ainsi, par exemple, en 1981 se posait à la F.U.N.O.C. la question de savoir s'il fallait ou non avoir recours aux services de l'O.N.Em. pour le recrutement avec le danger que les gens assimilent la F.U.N.O.C. à l'O.N.Em. « Deux arguments plaident en faveur du recrutement par l'O.N.Em. D'abord, la rapidité : il restait peu de temps avant le début de la formation et il fallait convoquer au moins 1 000 personnes pour obtenir le nombre voulu de participants. D'autre part, l'intérêt d'informer les chômeurs sur le projet de la F.U.N.O.C. et sur ces activités. En effet, on sait que ce public n'est pas spontanément demandeur de formation et n'est pas porté à rechercher les informations à ce sujet. Le caractère obligatoire de la formation permettait aux personnes d'être au moins informées des activités de la F.U.N.O.C., même si elles ne s'y inscrivaient pas. L'O.N.Em. fut donc retenu comme principal circuit de recrutement ». A. Cattiez.

¹⁶ J. Verdes-Leroux, Les exclus, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1978, n° 19, p. 61-65.

¹⁷ Pour être complet, il faudrait citer le cas, beaucoup plus rare, du formateur issu lui-même de la formation elle-même : ce cas est marginal dans le cas des formations pour chômeurs, mais plus courant dans les groupes d'alphabétisation destinés aux

immigrés, où l'on voit apparaître une seconde génération de formateurs qui sont eux-mêmes des immigrés alphabétisés.

¹⁸ A. Cattiez, *Le Profil sociologique des chômeurs en formation*, Bruxelles, Contradictions, 1982.

¹⁹ Référence à l'expérience de formation à Glaverbel — F.U.N.O.C., J.P. Griez, *Formation-reconversion à Glaverbel*, Contradictions, n° 7, série District, Bruxelles, 1982.

²⁰ La seule analyse des supports entre responsables locaux et centres de formation a été produite dans le cadre de la F.U.N.O.C. : P. Demunter, *Les responsables locaux et le district*, Contradictions, n° 2, série District, Bruxelles, 1982.

BIBLIOGRAPHIE

CATTIEZ, A., *Le Profil sociologique des chômeurs en formation. Le district socio-éducatif culturel*, n° 6, Contradictions.

CHRISTELBACH, A., *Chômeurs en formation. Pour quoi faire ?* École ouvrière supérieure, Institut supérieur en sciences humaines appliquées, 1070 Bruxelles.

DAVID, C., *Découvertes et conflits : itinéraire d'une libération ?*

Évaluation d'une formation à l'autonomie d'un groupe de femmes immigrées de la deuxième génération dans un quartier proche de la Gare du nord durant l'année 81-82. Mémoire I.S.C.O., 1982.

D.E.F.I.S., Association pour le développement, l'emploi, la formation et l'insertion sociale. Bruxelles, septembre 1982.

DEMUNTER, P., *Les Travailleurs sans emploi. Le District socio-éducatif et culturel*, n° 5, Contradictions.

DEMUNTER, P., *Les Aléas d'un projet d'université au service des travailleurs : l'université ouverte de Charleroi*, n° 21, Contradictions, 1979.

DEMUNTER, P., *Les Responsables locaux et le District. Le District socio-éducatif et culturel*, n° 2, Contradictions.

DESMAREZ, P., et DOMB, T., *Revue internationale d'action communautaire*, n° 8.

GRIEZ, J.P., *Formation — reconversion à Glaverbel. Le District socio-éducatif et culturel*, n° 7, Contradictions.

LACROIX, B., F.U.N.O.C. Rapport d'activité 81-82.

R.T.A. formation, Organisation générale des cycles de formation 82.

VERDES-LEROUX, J., *Les Exclus*, Actes de la recherche en sciences sociales, janvier 1978, n° 19.

contradictions

N° 23-24 Etat, accumulation du capital et lutte des classes dans l'HISTOIRE DE BELGIQUE (1830-1980), 276 pages, 390 FB, 60 FF.

A l'occasion du 150^e anniversaire de l'indépendance de la Belgique, un ensemble d'articles qui prennent comme fil conducteur de l'analyse le mouvement de la structure économique et le développement de la lutte des classes de sorte que la singularité de l'histoire de Belgique se trouve mise en rapport avec le mouvement profond de l'histoire du capitalisme européen.

N° 25 D. Grootaers, La condition scolaire et l'échec vus par des enfants de 6 et 7 ans, 100 pages, 150 FB, 25 FF.

Assise au dernier banc d'une classe, une sociologue observe... comment fonctionne la classe, lieu concret de l'échec ? Pour aborder ce problème, l'auteur se base sur l'analyse d'entretiens avec des enfants de 6 et 7 ans qui lui ont raconté comment ils vivent l'école.

N° 26 La ville en crise, 140 pages, 200 FB, 30 FF.

Crise urbaine, crise de la ville, la ville dans la crise... Cette thématique est discutée théoriquement (B. Hengchen, M. Castells) et approfondie dans le cas de Bruxelles, de Madrid et de Rome.

★

CONTRADICTIONS — Boulevard du Souverain 140 - Bte 68, 1170 Bruxelles.
En Belgique, cc. 001-0710071-10 de Contradictions ASBL. En France, compte n° 742.728 Q de Contradictions ASBL au Crédit Lyonnais, Paris, Agence U 421.